



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 28 février 2011***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/02/2011

**D - 20110087**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 28 février Deux mil dix, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (jusqu'à 17h30), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER (à partir de 15h50), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES (jusqu'à 17h20), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Sylvie CAZES, Mme Martine DIEZ,

***Convention entre la Ville de Bordeaux et le Service Régional  
de l'Archéologie (Direction Régionale des Affaires Culturelles  
d'Aquitaine) pour un système d'information géographique  
archéo-historique. Adoption. Autorisation.***

Mme Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les systèmes d'information géographiques permettent aujourd'hui un traitement efficace et performant des données spatiales. Ils sont de plus en plus utilisés dans les recherches d'histoire urbaine. La mise en perspective de vestiges archéologiques et de sources historiques dans l'espace urbain offre des possibilités de représentation, d'analyse et de compréhension qui contribuent à une meilleure perception et une connaissance accrue de la ville dans ses dimensions urbanistiques, architecturales, économiques, sociales ou techniques.

La DRAC et Ausonius, laboratoire de l'Université de Bordeaux III, sont liés par convention et mènent en commun des programmes de recherche inscrits dans un plan quadriennal, où figure Le projet « SIG Archéologie et Histoire de Bordeaux ».

Dans ce cadre, la DRAC et Ausonius ont acquis et mis en fonction un serveur cartographique commun comportant des données archéologiques et historiques à intégrer dans ce SIG, ainsi qu'un portail de collaboration entre chercheurs.

Le projet « SIG Archéologie et Histoire de Bordeaux » se définit en prolongement de l'Atlas historique des villes de France dont les volumes sur Bordeaux ont été publiés en 2009. Il développe la dynamique inhérente aux systèmes informatiques. Il prolonge la démarche de recherche collective mise en œuvre pour l'Atlas, qui a associé des chercheurs de différentes institutions : Ausonius à l'université, Service régional de l'archéologie à la DRAC Aquitaine, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Archives Municipales et Direction de l'urbanisme de la Mairie de Bordeaux.

Ce projet a vocation à produire et partager de nouvelles connaissances sur l'état du bâti ancien et l'histoire de ses transformations architecturales et urbaines, utiles à la gestion de son évolution.

Il rejoint donc les objectifs du plan de gestion de Bordeaux, port de la Lune, inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 2007 en tant qu'ensemble urbain vivant.

Depuis 2006, la Ville a mis en place son propre SIG historique de Bordeaux dans le cadre de sa contribution au Plan Local d'Urbanisme pour le territoire de la ville de pierre, à partir de l'analyse des fonds d'archives municipaux notamment. Elle dispose donc d'une expertise en la matière qui lui permet d'apporter sa contribution scientifique.

Les archives municipales disposent quant à elles de nombreux documents qui présentent un intérêt pour ce projet, et souhaitent en assurer la diffusion auprès des chercheurs investis dans ce projet et, à terme, la mise en valeur auprès d'un plus large public".

C'est pourquoi, la DRAC sollicite la participation de la Ville (DGAC et DGA) à ce projet, outil de connaissances et d'échanges sur son territoire.

Ce projet permettra à l'ensemble des partenaires l'accès à une connaissance mutualisée, facilitera les recherches et les échanges entre les chercheurs des institutions partenaires et valorisera l'expertise de la ville dans le domaine de son histoire architecturale et urbaine.

En outre, il constituera un apport indéniable aux études conduites dans le cadre de la révision du secteur sauvegardé, qui doivent débiter prochainement. Il participera aussi à élargir les collaborations entre la ville et l'université, ainsi que M. le Maire l'a demandé lors du dernier comité du patrimonial mondial, en décembre 2010.

La convention « Système d'Information Géographique Archéologie et Histoire de Bordeaux » définit les modalités de participation de la ville et d'échange de données avec la DRAC. Elle est jointe à la présente délibération et ne nécessite aucun engagement financier de la ville.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Adopter les conclusions et mesures qui précèdent.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Service régional de l'archéologie et le laboratoire Ausonius.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 février 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Elizabeth TOUTON**  
**Adjoint au Maire**

# Convention « Système d'Information Géographique Archéologie et Histoire de Bordeaux »

Entre  
L'Etat, Ministère de la Culture et de la Communication,  
représenté par le Préfet de Région,

et

La Ville de Bordeaux  
représentée par son Maire : M. Alain JUPPE

## Préambule

Les systèmes d'information géographiques permettent aujourd'hui un traitement efficace et performant des données spatiales. Ils sont de plus en plus utilisés dans les recherches d'histoire urbaine. La mise en perspective de vestiges archéologiques et de sources historiques dans l'espace urbain offre des possibilités de représentation, d'analyse et de compréhension qui contribuent à une meilleure perception et connaissance accrue de la ville dans ses dimensions urbanistiques, architecturales, économiques, sociales ou techniques.

La gestion du patrimoine en termes de conservation et de mise en valeur peut y puiser des éléments de connaissance nécessaires. Dans ce sens, le projet de SIG s'inscrit dans une réflexion globale sur l'architecture et le cadre de vie. Il coïncide avec la révision du secteur sauvegardé de Bordeaux.

Le projet « SIG Archéologie et Histoire de Bordeaux » se définit en prolongement de L'Atlas historique des villes de France dont les volumes sur Bordeaux ont été publiés en 2009. Il développera la dynamique inhérente aux systèmes informatiques. Il suit la démarche de recherche collective mise en œuvre pour L'Atlas, qui a associé des chercheurs de différentes institutions : Université-Ausonius, Service régional de l'archéologie à la DRAC Aquitaine, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Archives Municipales, Direction de l'urbanisme de la Mairie de Bordeaux.

La DRAC et Ausonius sont déjà liés par convention et par des programmes menés en commun, inscrits dans un plan quadriennal, où figure le projet de SIG sur Bordeaux.

La DRAC et Ausonius ont acquis et mis en fonction un serveur cartographique commun comportant des données archéologiques et historiques à intégrer au SIG et un espace collaboratif pour les chercheurs. La DRAC a recruté pour 5 mois un ingénieur stagiaire de l'École Nationale Supérieure des Sciences Géographiques afin qu'il réalise l'architecture du système d'information géographique et les interfaces d'accès pour les chercheurs.

La Ville de Bordeaux souhaite participer au projet, outil de connaissances et d'échanges sur son territoire. La convention a pour objet de définir les modalités de participation de la ville et d'échange de données avec la DRAC.

VU la délibération du Conseil Municipal de Bordeaux du 28 février 2011

Entre le Ministère de la Culture et de la Communication, et la Ville de Bordeaux, il a été convenu ce qui suit :

Un projet de SIG dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire est mis en œuvre par le service régional de l'archéologie à Bordeaux Aquitaine pour développer la recherche et la connaissance de l'histoire de Bordeaux, avec l'appui et la participation de la Mairie de Bordeaux selon les modalités ci-dessous.

## **Titre I - Les objectifs**

### **Article 1 : Développer les moyens de la connaissance archéologique et historique**

Le service régional de l'archéologie a des missions de développement de la recherche et de gestion des archives du sol, par la cartographie ou par l'étude. Le recensement cartographique des vestiges mis au jour anciennement ou récemment est une tâche indispensable de ses missions. Il est assuré au niveau national par l'application Patriarche. L'apport des recherches universitaires autant que la connaissance du territoire justifient une approche plus précise, plus ouverte et plus complète pour l'espace bordelais.

La Ville de Bordeaux a placé le patrimoine, avec son épaisseur temporelle, au cœur de ses projets, notamment lors de l'élaboration du Plan d'Urbanisme en 1996 et avec la mise en place du Recensement du paysage architectural et urbain. Mieux connaître l'histoire urbaine et architecturale afin de favoriser des transformations réfléchies entre dans les orientations développées par la Ville. Or l'enjeu de la préservation du patrimoine et du partage et de la transmission de l'histoire s'appuie sur une recherche historique active.

La mise en place d'un SIG archéologique et historique sur Bordeaux a pour objectif de réunir et d'organiser l'ensemble des données spatiales matérielles localisées dans l'espace bordelais et apportant des indices sur l'occupation du sol, le tissu urbain, les monuments construits et disparus. Le SIG doit permettre des mises en perspective par localisation, par périodes chronologiques et par thèmes. La localisation des vestiges et des sites est le premier résultat escompté. En second lieu, différentes problématiques de recherche sont articulées autour de questions d'analyse spatiale : axes viaires et parcellaires durant l'Antiquité, emprise relative des établissements religieux, occupation de l'espace selon les secteurs, dynamiques des variations d'usage de l'espace, etc.

Si l'objectif est essentiellement de recherche et de connaissance, il intéresse également la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Le caractère géographique favorisera notamment la mise en place de parcours du patrimoine.

### **Article 2 : Publication des résultats du SIG archéologique et historique**

La publication des résultats de la recherche n'est pas envisagée au cours des 3 années de mise en place du SIG. La possibilité de valider les données pour permettre à terme sa mise en ligne sur Internet sera néanmoins prévue dans l'élaboration technique du SIG.

La présentation de la démarche ou l'utilisation des données du SIG dans des colloques, congrès, conférences ou par des articles de publications seront préalablement signalées auprès des partenaires, qui disposeront d'une copie des posters ou pages concernées.

Les projets de publication ou d'édition, numériques ou non, de couches entières du SIG feront l'objet d'un avenant à la présente convention.

## **Titre II - Les moyens :**

Les participants à l'élaboration du SIG archéologique et historique ont déposé un projet collectif de recherche qui a reçu un avis favorable de la Commission interrégionale pour la recherche archéologique du 1er mars 2010. Ce projet est développé pour une durée triennale renouvelable. Il bénéficie à ce titre de financements du Ministère de la Culture.

Les trois premières années sont affectées à la mise en place du système lui-même et aux tests sur des zones choisies. La première année testée à partir de cette année est la vallée du Peugue qui intéresse tous les intervenants : occupation antique (remparts du Bas Empire romain à Hâ), transformations médiévales et modernes (Palais de l'Ombrière, marché, Monnaie, navigabilité du Peugue ...), percement de la route Alsace-Lorraine et enterrement du Peugue au XIXe siècle. Le Peugue entre également dans l'actualité de la recherche puisque des fouilles récentes et les travaux du tramway ont fourni de nouvelles données archéologiques.

### **Article 1 : Participation de personnels qualifiés de la Ville de Bordeaux**

La DRAC souhaite la participation de personnels de la Mairie en raison de leur qualification, voire de leur expertise. Il s'agit du directeur des Archives Municipales au sein de la Direction générale des affaires culturelles et du chargé de recherches historiques pour le recensement du paysage architectural et urbain à la Direction de l'urbanisme. La Mairie de Bordeaux autorise ces personnes à participer au SIG en tant que membres du Projet collectif de recherche.

Le directeur des Archives Municipales sera sollicité pour sa connaissance des fonds des Archives municipales et dans le cadre des échanges de données. Les fonds concernés sont les fonds de plans anciens, gravures et photographies. Le directeur vérifiera les compatibilités d'indexation entre la gestion des Archives municipales et le SIG.

Le chargé de recherches historiques pour le recensement du paysage architectural et urbain interviendra en raison de sa connaissance de la ville aux XIXe et XXe siècles et dans le cadre des échanges de données. La couche d'information élaborée à partir de recherches d'archives et de fiches sur des immeubles, des projets, des lotissements, etc., pourra être intégrée au SIG par échange de données.

### **Article 2 : Echanges de données entre la DRAC et la Ville de Bordeaux**

Les fichiers numériques seront fournis en formats d'échange standards ou compatibles.

La DRAC s'engage à fournir :

La cartographie des opérations archéologiques réalisées à Bordeaux et calées sur le cadastre actuel, de manière exhaustive depuis le début du siècle non exhaustive depuis le XIXe siècle (état actuel de la base de données Patriarche).

La cartographie des entités archéologiques recensées sur le territoire de la Ville de Bordeaux (état de la base de données Patriarche).

Des plans d'archives géoréférencés à partir des plans numérisés fournis par les Archives municipales (retour après traitement de données fournies par la Ville de Bordeaux).

La Ville de Bordeaux s'engage à fournir :

Les clichés numériques haute définition des plans anciens conservés aux Archives municipales nécessaires au projet.

Les clichés de documents figurés (gravures, photographies ou autres supports) pouvant enrichir le SIG, conservés dans des collections municipales (Archives municipales, Bibliothèque municipale, Musée d'Aquitaine).

La couche cartographique sur les XIXe-XXe siècles élaborée dans le cadre du recensement du paysage architectural et urbain.

